

DOSSIER DE PRESSE

2^{ème} JOURNEE DE REFLEXION ET DE TRAVAIL

« JUSTICE et PSYCHIATRIE »

Principe de Précaution et Réformes, Surveillance et Suivi Socio-Judiciaire, Soins sans consentement :

Quelles logiques ? Quels effets ?

MARDI 19 OCTOBRE 2010, Théâtre l'Astronef,
Centre Hospitalier Edouard-Toulouse
118, Chemin de Mimet, 13015 MARSEILLE



► à l'initiative de *l'Association Nationale des Présidents et Vice-Présidents des Commissions Médicales d'Établissement des CENTRES HOSPITALIERS*



► avec le soutien du *C.H. Edouard Toulouse CENTRE HOSPITALIER « Edouard-Toulouse » à MARSEILLE*

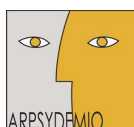
► Organisée par l'Association ARPSYDEMIO
(Association de Recherche et de Formation en Psychiatrie et en Epidémiologie)

Contacts presse : Aimée LIEUTAUD : 06.08.17.96.17
Jacques DUPONT-DUQUESNE : 06.82.55.39.42

Infos : ARPSYDEMIO (Coordonnées ci-dessous)

SOMMAIRE

Présentation - Argumentaire	p. 3
Programme matin	p. 4
Programme après-midi	p. 5
L'ANPCME	p. 6
Le CH Edouard-Toulouse	p. 7
L'association ARPSYDEMIO	p. 8



PRESENTATION

« JUSTICE et PSYCHIATRIE »

Principe de Précaution et Réformes, Surveillance et Suivi Socio-Judiciaire, Soins sans consentement :

Quelles logiques ? Quels effets ?

La législation française, dans le domaine juridique et dans le domaine sanitaire, fait l'objet de profondes mutations.

Le 11 mars 2010, est entré en vigueur le texte tendant à « amoindrir le risque de récidive criminelle ». Les travaux concernant la réforme des soins ambulatoires sans consentement sont actuellement en cours et devraient aboutir prochainement.

Dans tous les cas, le **Principe de Précaution** semble être une préoccupation fondamentale.

Pourtant les 3 notions que sont **la Prudence, la Prévention, et la Précaution** ne sont pas assimilables.

Comment développer un espace de dialogue et de réflexion dans le respect de l'éthique respective des champs sanitaire et judiciaire, tout en préservant les droits et les intérêts des Usagers ?

Une extrême vigilance est nécessaire face à ces changements qui modifient le rapport du soin, de sa liberté et celui de la contrainte dans le cadre de ces nouvelles lois ?

Cette 2^e journée d'étude devrait éclairer chacun sur ces différentes notions et permettre à aux Usagers et au-delà aux Citoyens, d'en être les réels bénéficiaires.

PROGRAMME

MARDI 19 OCTOBRE 2010

Théâtre « ASTRONEF » Centre Hospitalier Edouard Toulouse
118, Chemin de Mimet – 13015 MARSEILLE

MATIN

8h30 Accueil des participants :

9h00 Ouverture de la journée

- Dr A. ABRIEU, **Président de la CME (Commission Médicale d'Établissement) du CH Edouard Toulouse**
- Dr M.F. FRUTOSO, **Présidente de la CME du CH d'Uzès, Représentante de la Commission Régionale de l'APCME**
- G .MOULLEC, **Directeur du C.H. Edouard Toulouse, Marseille**
- Dr M.AMIEL, **Vice-président du Conseil Général des Bouches - du – Rhône, Délégué à la Santé.**
- Dr F.GAUNET-ESCARRAS, **Adjointe au Maire de Marseille, Déléguée à la Santé.**

« **PRINCIPE DE PRECAUTION : UN FREIN A L'ACCES AUX SOINS ?**

QUELLE ARTICULATION AVEC LA REFORME DE LA LOI DU 27/06/1990 ? »

- **PRESIDENT DE SEANCE, M. J. DALLEST, Procureur de la République à Marseille**
- **MODERATEUR : Dr M.F. FRUTOSO, Présidente de la CME du CH d'Uzès**

9h30

- **Mme V. BOYER, Députée des Bouches du Rhône**

9h55

- **Dr C. MULLER, Psychiatre EPSM Agglomération Lilloise**

10h15 **Débat avec la salle et Pause**

11 h 00 **TABLE RONDE « HOSPITALISATION D'OFFICE, SOINS ET PRINCIPE DE PRECAUTION :**

QUELLES LOGIQUES ? QUELS EFFETS ? »

Animateur : M. Jacques DUPONT-DUQUESNES, Administrateur France 3 et membre Arpsydemio

- **Dr R. BRANCOLINI, Chef du Pôle 13G14, CH Edouard Toulouse**
- **M. G. MOULLEC, Directeur CH Edouard Toulouse**
- **M. JJ. COIPILET, Directeur de la Santé Publique et Environnementale / ARS**
- **Dr C. ALEZRAH, Psychiatre CH Léon Jean Grégory, Thuir**

Débat avec la salle

12 h 15

Apéritif

12 h 45

Déjeuner libre

Dossier de Presse « Justice et Psychiatrie »

www.arpsydemio.net

APRES MIDI

« ESPACE JUDICIAIRE, ESPACE THERAPEUTIQUE : QUELS LIENS, QUELLES LIMITES ? »

- PRESIDENT DE SEANCE, Dr A. ABRIEU , **Président de la CME, CH Edouard- Toulouse, Marseille**
- MODERATEUR : M. R. BRENGUIER, **Directeur du CH Valvert, Marseille**

14h00 • Dr C. ALEZRAH, **Psychiatre, CH Léon Jean Grégory, THUIR**

14h30 • Mme S. TARENTJEW, **Juge d'Application des Peines, TGI Marseille**

14h50 **Débat avec la salle**

15H10 • Mme I. LARROQUE, **Directrice d'Insertion et de Probation, SPIP Marseille**

15H30 • Mme P. AMIEL MASSE, **Psychologue Clinicienne, CH Edouard Toulouse, Marseille**

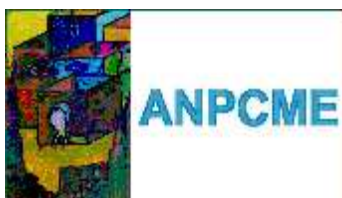
15h55 • Dr C.TABET, **Pédopsychiatre Responsable de Pôle au CH de Lens**

16h15 • M. L.CHARPENTIER, **Directeur Dépt. de la Protection Judiciaire Jeunesse**

16h35 **Débat avec la salle**

17h30 **SYNTHESE ET CONCLUSION DE LA JOURNEE :**

Dr MF. FRUTOSO et M. G.MOULLEC



L'ANPCME

ASSOCIATION NATIONALE DES PSYCHIATRES PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS DES COMMISSIONS MEDICALES D'ETABLISSEMENT DES CENTRES HOSPITALIERS

Président : M. Christian MULLER

L'Association a pour objet :

- ▶ d'étudier toute question relative au domaine de la psychiatrie ou de la santé mentale et concernant les établissements assurant des missions de service public, notamment ceux gérant des secteurs de psychiatrie
- ▶ de favoriser la formation de ses membres, des personnels hospitaliers et des professionnels de santé et notamment d'assurer des actions de formation médicale continue et d'évaluation des pratiques professionnelles à destination des praticiens du domaine psychiatrique ;
- ▶ d'informer ses adhérents de ces réflexions et avis et de les faire valoir auprès des Pouvoirs Publics ;
- ▶ de promouvoir la recherche en psychiatrie.



Directeur : M. Gilles MOULLEC
Président de la CME : Dr Alain ABRIEU

Le Centre Hospitalier Edouard Toulouse est un établissement public départemental situé dans le 15ème arrondissement de Marseille et composé de nombreuses structures extra hospitalières dans différents arrondissements (1er, 2ème, 3ème, 13ème, 14ème, 15ème, 16ème arrondissements) permettant la prise en charge de patients (adultes, adolescents, enfants) souffrant de pathologie psychiatrique.

Ouvert en 1962 les premiers malades arrivèrent par transfert de l'hôpital « La Timone ».

L'orientation thérapeutique fut définie ainsi : l'hôpital serait un lieu moderne, ouvert sur le monde extérieur. Au fil des mois sous l'impulsion du Médecin-Directeur, le Dr DESPINOY et de ses partenaires, il devint un hôpital pilote en lutte contre l'image carcérale des hôpitaux psychiatriques.

En 1967 un quart des malades est en placement libre. L'hôpital Edouard Toulouse annonce ainsi avec plusieurs années d'avance, la **sectorisation**.

Puis, création du Club Thérapeutique, inspiré de la Thérapeutique Institutionnelle sur le schéma mis en place à l'hôpital de Saint Alban. La multiplication des actes de socialisation (sport, camps...) sort le malade de son univers pavillonnaire :

- **Le 15 mars 1960 la circulaire sur le Secteur est publiée.** Avec la circulaire du 9 mai 1974 : le Secteur devient une entité autonome. On assiste alors à l'éclatement des structures médicales et administratives.

Création en 1974 de six secteurs dont un secteur Infanto-Juvenile. La structure extra-hospitalière prend en compte une zone géographique de 70 000 habitants. Aux côtés du médecin-chef apparaissent des médecins-assistants.

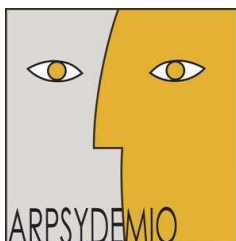
Dans les années 1980 de nouveaux lieux thérapeutiques se multiplient :

► **Hôpitaux de jour** : Préssensé, la Marine Blanche, Balthazar Blanc pour ne citer que quelques exemples - Les appartements thérapeutiques - Les centres d'accueil - Les dispensaires, soit des structures intermédiaires et autres lieux de vie qui offrent une alternative à l'hôpital psychiatrique.

► **Fin 2005** : ouverture d'une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) pour 40 résidents.

► **2010** : ouverture d'une **PASS-PSY** à l'Hôpital Edouard Toulouse (Permanence d'Accès aux Soins de Santé-Psychiatrie) et ouverture d'une **Unité de Soins Précoces Parents-Bébés**.

Le plan hôpital 2007 a transformé les secteurs en pôles mais ceux-ci ont respecté l'organisation géographique en place. L'hôpital tente de répondre au mieux à la satisfaction des usagers en respectant sa mission de service public « des soins pour tous » et poursuit son engagement dans le respect de l'esprit de la psychothérapie institutionnelle.



l'Association ARPSYDEMIO

**Association de Recherche et de Formation
en Psychiatrie et en Epidémiologie**

En 1999, le docteur Dolorès Lina TORRES, Psychiatre, et Laurence KURKDJIAN, Psychologue, lancent à Marseille une étude sur la représentation des pathologies mentales.

Les conclusions de l'enquête s'avèrent alarmantes : à l'issue de l'étude, des divergences fondamentales apparaissent entre le monde des usagers et celui des professionnels.

La nécessité d'une action coordonnée s'impose.

**à Marseille, une association composée de
soignants, familles et usagers, voit le jour à l'interface de la Santé et de la Cité
« ARPSYDEMIO »**

- ▶ *La maladie mentale fait peur et alimente des « fantasmes »,*
- ▶ *L'organisation des soins est complexe et mal connue,*
- ▶ *Tout le monde est concerné par la Santé Mentale, mais la question reste taboue...*

Les objectifs

- Informer le public sur les questions de Santé Mentale en organisant diverses manifestations publiques dont la Semaine d'Information en Santé Mentale (SISM) chaque année sur différents thèmes
- Changer les représentations trop souvent négatives de la psychiatrie
- Développer de nombreux axes de prévention
- Développer le partenariat avec usagers, familles, politiques, acteurs sociaux, associations
- Lutter pour des soins de qualité en Santé Mentale et contre la discrimination qui frappe les patients
- Favoriser les échanges et les liens entre professionnels du bassin méditerranéen.
- Promouvoir des actions de formation en partenariat avec la Fédération « Santé Mentale – France CROIX-MARINE »

Pour qui ?

Au niveau national et local

- **Tous ceux que la santé mentale concerne**, a concerné, concernera peut-être.
- **Les enfants, les adolescents, les adultes, les seniors ...**
(Une **Antenne** à LA CIOTAT anime un groupe de parole, et interventions lycées, débats, forums...)

Au niveau international :

Collaboration avec les équipes en psychiatrie, les usagers, les familles de différents pays : Algérie, Mauritanie, Cambodge et Vietnam